



**INVITATION**

**ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·S**

**5 MAI 2018**

**Olten**

Théâtre municipal d'Olten, Konzertsaal  
Frohburgstrasse 1, 4600 Olten  
Début : 10h15

## INVITATION

Berne, avril 2018

Chères déléguées, chères Vertes,  
Chers délégués, chers Verts,

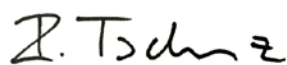
En septembre, nous voterons sur notre initiative pour des aliments équitables.

l'économie suisse va investir beaucoup d'argent pour empêcher que l'agriculture devienne écologique et équitable. Par ailleurs, le virement à droite du Parlement menace toujours plus les droits fondamentaux et la sécurité sociale. C'est pourquoi le 5 mai, l'assemblée se prononcera sur un soutien au référendum contre les espions des assurances.

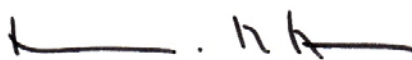
Cette journée sera consacrée, non seulement à vos recommandations en vue des votations de juin, mais également au renouvellement de la présidence des années 2018-2020 et aux #DébatsVerts.

En 2017, près de 300 membres de notre base ont débattu des orientations thématiques à long terme des Verts. La transformation éco-sociale de l'économie, l'équité sociale et le renforcement de la démocratie et des droits fondamentaux sont les thèmes centraux issus des débats. Les résultats des #DébatsVerts17 seront intégrés à la plateforme électorale 2019, dans les points forts de notre programme et dans nos activités politiques concrètes.

Nous nous réjouissons de cette assemblée à Olten et vous remercions pour votre engagement vert.



Regula Tschanz  
Secrétaire générale des Verts suisses



Regula Rytz  
Présidente des Verts suisses

## INFORMATIONS PRATIQUES

### QUAND ? OÙ ?

Samedi 5 mai 2018

De 10h15 à 16h00 env., suivi d'un apéro

Théâtre municipal d'Olten (Konzertsaal), Froburgstrasse 1, 4600 Olten

<https://map.search.ch/Olten,Froburgstr.1>

### PLAN



Le théâtre municipal (Stadttheater) d'Olten est à trois minutes à pied de la gare (juste après le pont qui se trouve en face de la gare).

#### Pour se rendre à Olten :

**Genève** Dép. 7h42 (voie 4), arr. 10h00

**Lausanne** Dép. 8h20 (voie 1), arr. 10h00

**Zurich** Dép. 9h30 (voie 31), arr. 10h00

**Berne** Dép. 9h34 (voie 8), arr. 10h00

**Bâle** Dép. 9h31 (voie 10), arr. 09h55

**Bellinzona** Dép. 7h13 (voie 1), arr. 09h27

### CONTACT

Regula Tschanz, secrétaire générale des Verts suisses, 079 379 16 53

### REPAS / APÉRITIF

Des bons pour le repas de midi pourront être achetés sur place.

Un apéritif sera servi à l'issue de l'assemblée.

## ORDRE DU JOUR

- 10h15 **Accueil et informations pratiques**  
Présidence du jour : Myriam Frey Schär, co-présidente des Verts de la région d'Olten
- 10h20 **Discours présidentiel**  
Regula Rytz (présidente des Verts suisses, conseillère nationale [CN] BE)
- 10h35 **Renouvellement de la présidence**  
Daniel Urech (membre de la commission électorale)
- Election de la présidente
  - Election de la vice-présidence
- 11h50 **Message de bienvenue**  
Brigit Wyss (conseillère d'Etat, Département de l'économie du canton de Soleure)
- 12h00 **Informations sur les #DébatsVerts**  
Balthasar Glättli (président du groupe, CN ZH),  
Lisa Mazzone (vice-présidente des Verts suisses, CN GE)
- 12h45 **Pause de midi**
- 13h45 **Référendum contre la surveillance des assurés**  
Philip Stolkin (co-initiateur, avocat spécialiste FSA responsabilité civile et droit des assurances)  
Lorry Senn (milite en faveur du référendum)
- 14h05 **Votations du 10 juin 2018**
- Initiative populaire fédérale « Pour une monnaie à l'abri des crises : émission monétaire uniquement par la Banque nationale ! » (Initiative Monnaie pleine)  
Gerhard Andrey (vice-président des Verts suisses)
  - Loi fédérale sur les jeux d'argent  
Luzian Franzini (co-président des Jeunes Verts Suisse)
- 15h05 **Initiative pour des aliments équitables**  
Robert Cramer (co-président du comité d'initiative, conseiller aux États GE)

## DOCUMENTS

- Dossiers de candidature
  - Proposition du comité
- 
- Rapport de la Direction
- 
- [Proposition de la Direction](#)
- 
- [Proposition de la Direction](#)
- 
- [Proposition de la Direction](#)

15h15 **Partie statutaire**

- Procès-verbal de l'AD du 13 janvier 2018 à Winterthour
- Comptes 2017
- Elections : délégué-e-s des Verts suisses auprès des Verts européens et des Global Greens

- [Procès-verbal](#)
- Comptes 2017
- Bilan
- Rapport de révision
- Dossiers de candidature
- Proposition de la Direction

15h35 **Divers**

**Apéritif**

# RÉFÉRENDUM CONTRE LA SURVEILLANCE DES ASSURÉS

## PROPOSITION

La direction et le comité des Verts suisses recommandent à l'Assemblée des délégué-e-s de soutenir le référendum contre la base légale pour la surveillance des assurés (révision de la LPGA).

## SITUATION

Plusieurs arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme et du Tribunal fédéral ont condamné l'absence de base légale suffisante de la Suisse pour que les assurances puissent observer leurs assurés. Le parlement a donc adopté à toute allure une révision permettant aux assurances sociales (AVS, AI, assurance-chômage, assurance-maladie, etc.) d'utiliser de nouveaux moyens pour mener des observations, lorsqu'elles soupçonnent une fraude. Ces moyens vont bien au-delà des moyens alloués à la police pour poursuivre des criminels. Cette révision légale est très large et pourrait potentiellement concerner chaque habitant-e de notre pays.

Le groupe des Verts aux Chambres a rejeté à l'unanimité cette révision (avec une abstention).

Un groupe de citoyens et la plateforme de récolte de signatures en ligne « WeCollect » ont décidé de lancer le 5 avril dernier un référendum contre cette loi.

## ARGUMENTS

### **Disproportionné et violent la sphère privée**

Les Verts ne remettent pas en question la nécessité de lutter contre les abus en matière d'assurances sociales. Ils considèrent cependant que cette révision est disproportionnée et crée un dangereux précédent. Les observations autorisées pourraient porter profondément atteinte à la liberté personnelle, au respect de la vie de famille, de la sphère privée, pourtant protégés par notre Constitution et la Convention européenne des droits de l'homme.

La majorité bourgeoise du Parlement a utilisé la création de cette base légale pour inscrire dans la loi des outils d'observation très intrusifs et octroyer aux assurances quasiment les pleins pouvoirs, via leurs détectives privés : enregistrements sonores et visuels, observations d'espaces privés visibles depuis un lieu librement accessible, utilisation de traceurs GPS ou de drones. Et seule l'utilisation d'instruments de localisation devra être approuvée par un juge, les observations pourront donc être commandées par un responsable de secteur d'une assurance et aucun mécanisme n'est prévu afin de garantir qu'elles ne

soient conduites qu'en présence d'un soupçon fondé, clairement motivé et reconnu par une instance tierce et impartiale.

### **Absence de garde-fous**

Il n'est pas acceptable que des détectives privés soient dotés de compétences qui sont plus intrusives que celles des policiers dans le cadre d'une enquête pénale pour traquer un criminel. Le risque est grand que les assurances abusent de ces nouveaux pouvoirs et violent de manière disproportionnée la sphère privée.

Lors des débats parlementaires, les Verts ont exigé l'instauration de garde-fous clairs afin de garantir le respect des droits fondamentaux : autorisation d'un juge pour toutes les mesures d'observation et limitation des observations au seul espace public. En vain. Au pas de charge, la majorité bourgeoise a adopté un texte extrême, dénoncé également par plusieurs professeurs de droit de toute la Suisse.

### **Lutter contre la fraude fiscale**

Les Verts souhaitent finalement que l'Etat et la majorité bourgeoise de ce Parlement utilisent la même énergie pour lutter contre la fraude fiscale. Cela représenterait une manne financière bien plus importante pour les caisses de l'Etat.

## **SOUTIEN**

Les Jeunes Vert-e-s et la Jeunesse socialiste ont déjà annoncé leur soutien. De même que plusieurs syndicats et organisations telles que le SSP, Travail.Suisse, Syna, AvenirSocial, AGILE, Unia ou encore droitsfondamentaux.ch. La direction du PS a annoncé un soutien qui devra être confirmé par leur AD du 23.6. Du côté des Verts, plusieurs élu-e-s fédéraux ont affiché publiquement leur soutien, de même que des sections cantonales.

## **TIMING**

Vote final au Parlement : 16.3.2018

Lancement du référendum par un groupe de citoyens – soutien immédiat de quelques personnalités vertes : 5.4.2018

Délai référendaire : 5.7.2018

## **EN SAVOIR PLUS**

Curia Vista : [Deutsch](#) ; [français](#) ; [italiano](#)

[Communication des Verts](#)

## VOTATIONS DU 10 JUIN 2018

### Vote au Parlement et recommandations de vote de la Direction

<b>loi fédérale sur les jeux d'argent (LJAr)</b>	<b>Vote au Parlement :</b> 6 Non, 1 Oui, 4 abstentions (1 pers. absente) <b>Recommandation de vote de la Direction : Non</b> (rejet de la loi)
<b>initiative populaire « Pour une monnaie à l'abri des crises : émission monétaire uniquement par la Banque nationale ! (initiative Monnaie pleine) »</b>	<b>Vote au Parlement :</b> 11 Non, 1 Oui <b>Recommandation de vote de la Direction :</b> liberté de vote

## LOI FÉDÉRALE SUR LES JEUX D'ARGENT (LJAr)

### Objet

Les Verts approuvent l'orientation générale de cette nouvelle loi : en réunissant désormais tous les jeux d'argent (poker, casinos, paris sportifs, loto, loterie), elle apporte davantage de cohérence. La nouvelle loi mise également sur la continuité : les bénéfices provenant des jeux d'argent resteront affectés à l'AVS, à l'AI ou à des buts d'utilité publique.

Par contre, la prévention y est nettement insuffisante : la loi rend, certes, l'accès aux loteries automatisées plus difficile pour les mineurs, mais elle ne prévoit aucun financement supplémentaire pour les nouvelles tâches attribuées aux cantons en matière de prévention et de prise en charge, ni de commission indépendante d'experts chargée d'étudier ce domaine en constante évolution.

La nouvelle loi entend également lutter contre le marché noir et l'attractivité de la concurrence étrangère, qui ne paie pas d'impôt sur les sommes gagnées aux jeux. C'est pourquoi elle revoit nettement à la baisse leur taxation : inférieurs à 1 million de francs (jusqu'à présent à 10'000 francs), les gains ne seront plus imposés.

Par ailleurs la loi vise à renforcer l'offre indigène face à la concurrence étrangère, en légalisant des jeux en ligne et en bloquant les prestataires étrangers. Pour les Verts, autant de mesures disproportionnées et inefficaces.

### Vote au Parlement et recommandation de vote de la Direction

- **Vote des élu-e-s vert-e-s aux Chambres :**  
6 Non, 1 Oui, 4 abstentions, 1 personne absente
- **Recommandation de vote de la Direction : Non**  
(rejet de la loi)

### Arguments-clés des Verts

Pour les Verts, les jeux d'argent peuvent conduire à une dépendance qui doit être encadrée par l'Etat, notamment via des mesures de prévention – tout comme l'alcool, le tabac. La loi



sur les jeux d'argent protège malheureusement insuffisamment les joueurs face à ce risque de dépendance. De plus, elle menace la liberté d'internet.

### **1 Pas de cybercensure**

Cette nouvelle loi propose de légaliser les jeux en ligne (poker, roulette) afin de mieux les encadrer. Seuls les casinos suisses pourront œuvrer sur ce marché lucratif, les casinos étrangers sans licence en Suisse verront leurs sites bloqués. Pour la première fois en Suisse, la loi permettra de censurer internet et d'installer des systèmes de blocage. Ce premier pas est dangereux et pourrait inciter d'autres prestataires à demander l'interdiction de sites étrangers concurrents (par ex. film, musique, commerce en ligne, etc.). De plus, le risque de rendre internet moins sûr est grand : les joueurs voulant contourner le blocage pourraient être victimes d'abus ou de logiciels malveillants.

Pour les Verts, le réseau internet est un lieu d'échanges et de savoirs indispensable à la vie démocratique et à l'exercice des droits fondamentaux et doit donc rester libre et ouvert.

Par ailleurs, le blocage de sites est purement cosmétique et inefficace, tellement il sera facile de le contourner par tout-e internaute, même non chevronné-e ! En outre, il existe d'autres moyens, moins disproportionnés, pour lutter contre des sites considérés comme illégaux, tels que le delisting (suppression d'un site internet de l'index d'un moteur de recherche) ou encore l'interdiction d'afficher de la publicité en ligne.

### **2 Pour de véritables mesures de prévention, étoffées et efficaces**

En Suisse, environ 75'000 personnes ont un problème avec les jeux de hasard et d'argent. Pour mieux les protéger, les Verts et les milieux de la prévention ont proposé de prélever une taxe auprès des casinos et d'instaurer une commission d'experts indépendants, chargée de suivre ce domaine en constante évolution. Malheureusement, ces deux mesures concrètes ont été rejetées par le Conseil fédéral et la majorité du Parlement.

### **3 Pas de réduction de l'impôt sur les gains**

Cette nouvelle loi prévoit de moins taxer l'argent gagné à la loterie et lors de paris sportifs : inférieurs à 1 million de francs (soit l'immense majorité des gains), ils ne seront plus imposés. C'est le monde à l'envers où l'on taxe le travail rémunéré, mais pas la chance aux jeux. Un tel cadeau fiscal ne fait que rendre les jeux d'argent plus attractifs, tout en faisant perdre des recettes importantes aux collectivités publiques.

#### **Pour en savoir plus**

- loi sur les jeux d'argent : [français](#), [italiano](#), [deutsch](#)
- votes aux Chambres : [Conseil des Etats](#), [Conseil national](#)
- Curia Vista : [français](#), [italiano](#), [deutsch](#)

## INITIATIVE MONNAIE PLEINE

### Objet

A l'heure actuelle, la monnaie et les billets de banques sont les seuls moyens de paiement légaux et ne représentent que 10% de la masse monétaire en circulation. Les 90% restants sont de l'argent électronique (monnaie scripturale), que les banques créent elles-mêmes par simple clic, afin de financer leurs affaires (crédits, immobilier, actions). Cet argent n'est qu'une créance envers la banque, permettant d'exiger sa contre-valeur en argent liquide, mais ce n'est pas en soi du vrai argent.

L'initiative Monnaie pleine veut créer un nouveau cadre pour le système monétaire suisse : la Banque nationale suisse (BNS) devrait avoir le monopole de la création de monnaie scripturale. Ainsi, les banques commerciales ne pourraient plus octroyer de crédits financés par des dépôts à vue (comptes courants). L'initiative prévoit également que la BNS crée de la monnaie sans dette, c'est-à-dire qu'elle la transfère directement aux administrations publiques et aux citoyens. Elle veut donc exactement ce que beaucoup de gens croient être la réalité aujourd'hui, à savoir que seule la BNS crée de l'argent, également scriptural. C'est d'ailleurs ce que prévoit dès le départ la Constitution fédérale, qui stipule (art. 36 en 1891, actuellement art. 99) : « La monnaie relève de la compétence de la Confédération ».

Portée par l'association « Modernisation monétaire » (MoMo), indépendante de tout parti politique – et son comité scientifique, l'initiative n'est soutenue par aucune autre organisation, association ou parti. Les Verts ne l'ont soutenue ni durant la phase de récolte, ni au Parlement. Quelques membres se sont engagés en sa faveur et les Jeunes Verts ont adopté en 2012 une prise de position en faveur du principe de Monnaie pleine<sup>1</sup>. Ils prendront position en mai sur l'initiative elle-même.

### Vote au Parlement et recommandation de vote de la Direction

- **Vote des élu-e-s vert-e-s aux Chambres** : 11 Non, 1 Oui
- **Recommandation de vote de la Direction** : liberté de vote

### Arguments-clés des Verts contre l'initiative Monnaie pleine

#### 1 la centralisation est source de risques

La monnaie pleine centralise l'octroi de crédit : ce que les banques effectuent de manière décentralisée sera assuré par la BNS, ou du moins contrôlé et surveillé encore plus étroitement. Actuellement petit maillon du pilotage de l'économie, la BNS deviendra l'instance centrale de la croissance, de l'innovation et de l'organisation économique. Les banques centrales occidentales, aujourd'hui passablement déconnectées de la politique au jour le jour, se transformeront en instances hautement politiques et deviendront le jouet des majorités néo-libérales actuelles. Par ailleurs, la monnaie pleine fait courir le risque de décisions erronées, car presque toutes les décisions monétaires proviendront de la même instance, au lieu d'être décentralisées.

---

<sup>1</sup> [www.jungegruene.ch/vollgeld](http://www.jungegruene.ch/vollgeld) (en all.)

## **2 la durabilité n'est pas garantie**

L'initiative n'oblige pas la BNS à agir durablement, mais « dans l'intérêt général du pays ». Ce dernier est défini par le législateur, et donc par la majorité politique. Si la monnaie pleine est mise en œuvre par les majorités bourgeoises actuelles, c'est la porte ouverte à la vieille économie du carbone, gaspilleuse de ressources. L'initiative définit d'où vient l'argent, mais pas où il va.

## **3 la création monétaire bancaire est déjà réglementée**

La création monétaire bancaire est encadrée par des réglementations, des règles de capital propre, des réserves minimales et la gestion bancaire des risques. A part ce dernier point, tous les facteurs sont définis par le législateur, ce qui permet de mieux piloter le système qu'avec la monnaie pleine. Le relèvement des quoteparts de capital propre, décidé à l'international, et les réglementations sur l'importance systémique de certaines banques rend le système bancaire et monétaire actuel plus sûr qu'il y a quelques années.

### **Arguments-clés des Verts pour l'initiative Monnaie pleine**

#### **1 contre la croissance à-tout-prix**

La création monétaire illimitée incite l'économie réelle à croître au même rythme, car l'argent frais doit être échangé contre de nouveaux biens. L'économie croît donc de concert avec la masse monétaire en puisant de plus belle dans la nature : surexploitée celle-ci devient exsangue. En maîtrisant la création monétaire, on peut limiter la croissance économique en l'adaptant à nos ressources naturelles.

#### **2 investir de manière durable dans l'économie réelle au lieu de spéculer sur les marchés financiers**

L'argent frais étant facilement accessible, cela devient lucratif pour les banques de spéculer et d'investir dans des placements à hauts risques. La majeure partie de cet argent alimente les marchés financiers et n'est donc d'aucune utilité pour l'économie réelle ni pour la société. Après une réforme Monnaie pleine, les banques restent importantes et nécessaires. Mais leur fonction se limite à nouveau à proposer avant tout leurs services à l'économie réelle. Elles veillent à une répartition souple de l'argent et à sa gestion efficace.

#### **3 prévenir les crises**

Dans le système actuel, les banques tendent à exacerber les cycles conjoncturels. La réforme Monnaie pleine permet à la BNS d'empêcher efficacement la création de bulles spéculatives, ainsi que l'inflation et la déflation, en adaptant la masse monétaire aux prestations économiques effectives. De plus, les banques n'ont plus d'importance systémique. Elles peuvent faire faillite, car la monnaie pleine des comptes courants (comptes de transaction) ne se trouve plus dans le bilan comptable des banques et continue à exister même en cas de faillite. Les banques ne bénéficient plus d'une garantie étatique de fait et les contribuables ne doivent plus payer pour les risques inconsidérés des banques.

### **Pour en savoir plus**

- texte de l'initiative : [français](#), [italiano](#), [deutsch](#)
- votes aux Chambres : [Conseil national](#), [Conseil des Etats](#)
- Curia Vista : [français](#), [italiano](#), [deutsch](#)

## PROCÈS-VERBAL DE L'AD DU 13 JANVIER 2018 À WINTERTHOUR

**Procès-verbal décisionnel de l'assemblée des délégué-e-s des Verts suisses  
du 13 janvier 2018, de 10h45 à 15h15 (Casinotheater, Stadthausstrasse 119, 8400 Winter-  
thour)**

Présidence : Marionna Schlatter (présidente des Verts du canton de Zurich)

Excusé-e-s : Luca Maggi (vice-président), Gina Rüetschi (vice-présidente), Sibel Arslan (con-  
seillère nationale [ci-après CN] BS), Maya Graf (CN BL), Christine Häsler (CN  
BE), Irène Kälin (CN AG), Adèle Thorens (CN VD), Marie Garnier (conseillère  
d'Etat FR), Bernhard Pulver (conseiller d'Etat BE), Luzian Franzini (co-prési-  
dent Jeunes Verts Suisse), Ximena Kaiser Morris (déléguée Verts européens),  
etc.

### MESSAGES DE BIENVENUE

**Marionna Schlatter** ouvre la séance en rappelant que le canton de Zurich vibre à l'heure des élections communales (mars – avril) et qu'ils mènent bataille sous le slogan : « Haltung zeigen » (Défendons nos valeurs).

**Viktor Giacobbo** (auteur, cabarettiste, animateur et comédien suisse) est heureux d'accueillir les délégué-e-s dans « son » théâtre. Ce dernier est indépendant grâce à une société anonyme... certainement la seule qui revendique avoir à sa tête un comique.

**Jürg Altwegg** (municipal Vert, directeur du Département de l'instruction publique et des sports, Winterthour) vante la richesse culturelle de sa ville, dont la Fondation suisse pour la photographie et le Technorama.

### DISCOURS PRÉSIDENTIEL

**Regula Rytz** (présidente des Verts suisses, CN BE), après avoir rappelé les succès de 2017, souligne l'importance de consolider cette évolution et évoque l'actualité dans une perspective verte ([discours](#)).

### POUR DAVANTAGE D'ÉQUITÉ FISCALE DANS UN MONDE GLOBALISÉ ET NUMÉRIQUE

**Lisa Mazzone** (vice-présidente des Verts suisses, CN GE), rappelle les enjeux du *Projet fiscal 17*, petit frère de la 3<sup>e</sup> réforme de l'imposition des entreprises et à ce titre n'apportant aucune amélioration tangible en matière de la justice sociale.

**Dominik Gross** (responsable de la politique financière et fiscale internationale chez Alliance Sud, historien de l'économie) explicite son titre provocateur : « Suisse ? un pays en développement » ([présentation](#) en all.) : tandis que 2 \$ du Sud vont au Nord (évasion fiscale), seul 1 \$ du Nord va au Sud (aide au développement), c'est donc le Sud qui en fait développe le Nord.

**Daniel Leupi** (municipal Vert et directeur du département des finances de la Ville de Zurich) souligne qu'il faut réformer la fiscalité, mais pose trois exigences ([présentation](#) en all.) : i) pas de baisse générale supplémentaire de la charge fiscale des entreprises, ii) la péréquation

financière doit pénaliser les cantons dont le taux d'imposition des bénéficiaires est inférieur ou égal à 15%, iii) il faut instaurer des règles d'imposition minimale en Suisse et dans le monde.

Sont nommé-e-s scrutatrices et scrutateurs : Jost Rüegg (TG), Bettina Epper (BE), Judith Schmutz (Jeunes Verts) et Barbara Wyss (SO).

Vote : la proposition de la direction sur la justice fiscale est adoptée à l'unanimité.

## VOTATION DU 4 MARS 2018

L'assemblée des délégué-e-s du 28 octobre 2017 a déjà arrêté ses recommandations, cf. le communiqué [Les Verts rejettent à l'unanimité l'initiative « No Billag »](#).

**Gerhard Andrey** (vice-président des Verts suisses), après avoir mentionné les principaux arguments verts pour le régime financier 2021 et contre « No Billag », insiste sur le fait qu'il faut mobiliser les gens autour de soi, car la bataille des urnes contre « No Billag » n'est pas gagnée.

Pause de midi de 12h45 à 13h30 environ

## PRÉSIDENCE DES JEUNES VERTS

**Judith Schmutz** (co-présidente sortante des Jeunes Verts) revient sur l'expérience qu'elle a acquise à la tête des Jeunes Verts : l'important n'est pas forcément de gagner, mais de défendre ses idées de manière objective (la vérité étant sujette à caution) et de savoir se montrer autocritique pour rester crédible.

## REFERENDUM CONTRE L'ACQUISITION DE NOUVEAUX AVIONS DE COMBAT

**Balthasar Glättli** (président du groupe parlementaire, CN ZH) présente la proposition de la direction : il s'agit d'une décision stratégique. On ne peut pas accepter de couper dans la formation et la protection de l'environnement tout en prétendant dépenser CHF 8 mia. pour des avions de combat.

Vote : la proposition de la direction est acceptée à l'unanimité, moins 3 abstentions.

## INITIATIVE « POUR DES SOINS INFIRMIERS FORTS »

**Alberto Mocchi** (secrétaire général de la section Vaud de l'Association suisse des infirmiers et infirmières [ASI], président des Verts vaudois) part du constat alarmant que notre système de soins est malade : on aurait notamment dû former 10'000 personnes de plus ([présentation](#)).

Vote : l'initiative « pour des soins infirmiers forts » est soutenue à l'unanimité, moins 2 abstentions.

## RENOUVELLEMENT COMPLET DE LA PRÉSIDENTICE

**Regula Tschanz** (secrétaire générale des Verts suisses) informe sur la procédure de renouvellement complet de la présidence qui aura lieu en mai. Les présidences cantonales ayant été informées de la procédure de nomination, les personnes nommées par leur parti peuvent envoyer leur dossier de candidature aux Verts suisses d'ici au 5 février.

## RAPPORT DU GROUPE PARLEMENTAIRE AUX CHAMBRES FÉDÉRALES

**Balthasar Glättli** résume la session d'hiver, principalement consacrée au budget et durant laquelle le glissement à droite du Parlement a commencé à se faire durement sentir.

Il annonce en outre le [débat contradictoire public](#) sur la Monnaie pleine, qui aura lieu le vendredi 16 février, à Berne.

L'assemblée des délégué-e-s s'est levée pour prendre congé de Jonas Fricker et l'ovationner longuement en guise de remerciements pour son engagement au sein du Conseil national.

## PARTIE STATUTAIRE

### Budget 2018

**Maria Iannino** (trésorière) présente le budget 2018.

Vote : le budget 2018 est accepté à l'unanimité.

### Procès-verbal décisionnel de l'AD du 28 octobre 2017 à Riehen

Le procès-verbal de l'assemblée des délégué-e-s du 28 octobre 2017 à Riehen est approuvé par l'assemblée, avec remerciements à Urs Scheuss et Fabienne Engler (rédaction) et à Madeleine Zbinden (traduction en français).

### Divers

Les **remerciements** d'usage sont adressés à Nadine Berthel et aux Verts et Jeunes Verts de Winterthour pour l'organisation, ainsi qu'à la présidente du jour, Marionna Schlatter, aux interprètes Séverine Vitali et Hélène Béguin, à Roger Büchler pour le service technique, et au secrétariat général. Rendez-vous est pris pour la prochaine assemblée, le 5 mai à Olten.

Clôture à 15h15 et apéritif.

*janvier 2018, Winterthour, Madeleine Zbinden, traduction en allemand par Monika Loosli.*